

PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE ET JEUNESSE

Lundi 10, mardi 11, mercredi 12 et jeudi 20 juin 2024

PRÉSENTATION

Dans un contexte actuel où la question de la santé mentale des jeunes est centrale, le département de Prévention en santé de la Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de l'UBO propose une formation courte en prévention sélective relative à la santé mentale des adolescents. Elle va s'adresser aux professionnels qui accompagnent des jeunes, pour lesquels ils ont pu identifier des comportements à risque ou un environnement propice au développement de troubles psychiques. Elle a pour objectif global d'apporter des clés de lecture et des outils aux professionnels en lien avec des adolescents en fragilité psychique ou en risque de développer des troubles psychiques.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

- > Comprendre l'environnement dans lequel le jeune évolue (ère du numérique, société de consommation, culte de la performance, éco anxiété, poids culturel et religieux...) et être en mesure de transmettre les informations sur les impacts sur la santé mentale
- > Comprendre ce qui peut engendrer des difficultés psychologiques, créer des situations de stress chez les 12-25 ans
- > Être en capacité d'identifier, d'accompagner et d'orienter des jeunes en souffrance psychique ou en risque de passage à l'acte
- > Connaître les facteurs protecteurs, les leviers et les outils existants pour prévenir le développement de troubles psychiques chez les adolescents qui peuvent avoir des fragilités psychologiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Être en lien direct avec des adolescents présentant des fragilités psychiques ou en risque de développer des troubles psychiques : éducateurs, animateurs jeunesse, personnels de missions locales, personnels de l'éducation nationale ou de l'éducation populaire...

MODALITÉS

Durée :

Présentiel (21h)
Distanciel (2h)

Lieu : Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé, Brest et à distance

Tarif 2024 : 600€

PROGRAMME

Lundi 10 juin, 7h *présentiel*

- > Théorie de l'attachement et psychopathologie de l'adolescent
Mme Nathalie BRUNEAU, *pédopsychologue clinicienne au CHU de Brest*
- > Prévention des troubles psychiques & prévention et gestion du stress, des émotions chez l'adolescent
Dr Nolwenn DISSAUX, *psychiatre au CHU de Brest*

Mardi 11 juin, 7h *présentiel*

- > Prévention des addictions comportementales et des conduites addictives chez l'adolescent
Mme Julie TEHAHETUA, *chargée de prévention chez Addictions France*
- > Développement des compétences psycho-sociales
Mme Isabelle SURMONT, *responsable du pôle prévention et promotion de la santé à la ligue contre le cancer*

Mercredi 12 juin, 7h *présentiel*

- > Promotion de la santé sexuelle et vie affective chez l'adolescent & prévention des violences sexuelles et sexistes
Dr Florence HEMON, *médecin au centre de santé sexuelle du CHU de Brest & Mme Nolwen KEREBEL, infirmière sexologue au Chu de Brest*
- > Prévention du risque suicidaire chez l'adolescent
Dr Laure BLETON, *psychiatre au CHU de Brest, en co-intervention avec un infirmier du 3114*

Jeudi 20 juin, 2h *distanciel*

- > Prévention des risques numériques
M. Samuel COMBLEZ, *responsable des opérations à E-enfance*

Méthodes pédagogiques :

Formation hybride .

La formation alterne des apports théoriques et des exercices pratiques et interactifs. Méthodes participatives et ludiques.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pr Guillaume BRONSARD,
Professeur des Universités, praticien hospitalier (PU-PH)

Dr Christophe LEMEY,
Psychiatre au CHU de Brest



VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, vous devez respecter les prérequis indiqués dans la partie « Public concerné ». Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis.

Bulletin d'inscription en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

Formations courtes > Prévention

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Pédagogique :

Catherine Bouget, coordinatrice
Tél. 02 98 01 64 93
Mail : catherine.bouget@univ-brest.fr

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Mail : fc.sante@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation

Date(s)

Coût de la formation..... €/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom

Profession (obligatoire).....

Date de naissance.....

Adresse postale.....

CP..... Ville.....

Téléphone.....

Email (obligatoire).....

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation.

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation

Vous êtes salarié•e profession libérale

Employeur (si salarié•e)

N°RPPS ou ADELI

Adresse postale (professionnelle).....

CP..... Ville.....

Financement

Financement employeur

Nom de la structure

N° SIRET

Personne à contacter

Téléphone Email

Adresse

.....

Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable, et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest
Le	Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**